

Dijon, 26 juin 1901

Bon bon ché ami,

je viens de lire votre rapport
et le procès-verbal de cette séance
de jeudi dernier, qui me renseignent
exactement sur les dispositions qui
ont été prises chez les fondateurs de
la Société et sur la direction acceptée
sans aucune de constater celle-ci.
On a bien fait de considérer le
nombre des membres titulaires fixé par
les Statuts comme un maximum,
et de réserver que ce maximum
pourrait n'être pas atteint. Il

et aura dans cette faculté un
certain nombre de certains inconvénients
éventuels de caractère attribué à
la Société. D'autre part, il conviendrait
si on se pouvait avec réflexion
et circonspection à la composition
du premier bureau de la Société;
l'absence de celle-ci devant, dans
une large mesure, en dépendre.

Je vous remercie cordialement de
la communication de ces documents,
qui m'ont bien intéressé et que
je veux de remettre à Gissier. Qu'il
me les rapporte ce soir, comme
je le pense, ils vous seront renvoyés
avec cette lettre.

Il n'est guère possible

de compter être présent à Paris le
25 juillet, j'ai des examens à
faire passer en deux années, comme
professeur de droit civil et de droit
international privé: et mes savoirs sur
notre foyer tiennent beaucoup à ce que
chacun interroge ses livres. Il m'a
dit hier qu'en vue de la correction
du concours général, il avait disposé
son tableau d'examens de telle
sorte que j'usse finir le samedi 27.
Il n'est guère possible de lui en
demander plus; et personnellement je
ne le voudrais pas, faisant sans doute
mon dernier service à la Faculté
de Dijon. D'ailleurs, quel rôle utile
pourrais-je jouer dans cette réunion
du 25? Aucun, à ma sensibilité; d'autant

une nouvelle carte d'identité pour venir à Paris, qui il tenait certainement à
que son horizon s'élargisse par la compagnie, j'ai tenté de lui en faire part, mais il n'a pu le faire
Le temps de la vie. - j'ai vu en le compte. un peu de dignité. Mais mon rôle n'est pas de

Je suis en train de faire un ouvrage sur la vie de nos contemporains. J'ai besoin de vous en parler et de vous en parler. J'ai besoin de vous en parler et de vous en parler. J'ai besoin de vous en parler et de vous en parler.

que je n'aura plus qu'à parler pour
parler du seul mskien que je connaisse
un peu, celui de Dijon, et surtout pour
promettre d'y faire un prospectus utile.

Ma femme est partie hier pour rejoindre
nos enfants à la Machine. J compte aller
moi-même les retrouver tous vers le 8
juillet, pour être de retour le 14 au soir,
si encore je n'ai pas à aller à Nancy
dans cet intervalle. Je voudrais vous en
sais à mon aller, sait à mon retour de
Dijon. Veuillez seulement me dire vos
projets, un peu précis si me souhaitez de
causer avec vous; la perspective de notre
départ définitif de Dijon m'est infiniment
agréable et me cause une sorte de découragement
moral, dont je souffre beaucoup dans ma
solitude actuelle. Il est vrai que ces
bons desiderata (sans parler de autres) me
témoignent une affection exotique que m touché
jusqu'au fond, en augmentant encore mes regrets.
Mais eux-mêmes partent de marche pour
Lamoens et delandis, et c'est seulement le 15 pour la première
J'ignorais tout. à part que vos excursions de
rougeoles. De la part dont vous en parlez j'aurais
qu'elles ont pu de qualité. Souvenez respectueusement
à Madame La Billé et priez moi toute mon amitié.

F. Geny

73



Monsieur R. Lallemand,
Professeur à la Faculté de droit,
14. rue Saint-Guillaume,
Paris

